

LES ETAPES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE EN COPROPRIETE



DESCRIPTIF

L'ALE de l'agglomération lyonnaise accompagne les copropriétés dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie à travers plusieurs niveaux d'accompagnement techniques. En plus de cet accompagnement personnalisé, et pour faire face à une demande croissante, l'ALE s'est dotée d'outils permettant aux leaders énergétiques en copropriétés et aux syndicats d'avancer dans leur démarche de maîtrise de l'énergie de manière autonome.

Ainsi la « frise Rénocopro » présente aux copropriétaires et aux syndicats les différentes phases d'un projet de rénovation énergétique, avec pour chaque étape une fiche récapitulative, des éléments clés et divers outils et supports (vidéos, outils de calculs, grille d'analyse de devis, etc.).

Quatre phases se détachent : préparer le projet ; audit ; réaliser les travaux ; suivre ses consommations



The screenshot shows the 'renocopro' website interface. At the top, there's a banner with the logo and the title 'LES ETAPES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE EN COPROPRIETE'. Below the banner, there's a navigation bar with four main phases: 'PRÉPARER LE PROJET', 'AUDIT ÉNERGETIQUE', 'RÉALISER LES TRAVAUX', and 'SUIVRE SES CONSOMMATIONS'. Each phase has a dropdown menu to download a synthesis. Below this, there's a detailed timeline grid with tasks and actions for each phase. At the bottom, there are four video thumbnails with 'Voir l'interview' links.

Année 1-2	Année 2-3	Année 3-4	Long terme
PRÉPARER LE PROJET	AUDIT ÉNERGETIQUE	RÉALISER LES TRAVAUX	SUIVRE SES CONSOMMATIONS
Créer une commission énergie	Lancer l'audit énergétique	Consulter des entreprises	Sensibiliser les copropriétaires
S'entourer de conseillers	Sensibiliser les copropriétaires	AG 4 : Vote entreprise(s) & travaux	Faire un suivi des consommations
Faire un 1er état des lieux du bâti	AG 2 : Rapport de l'audit	(Déclaration Préalable en maitrie)	
Préparer l'audit énergétique	Sensibiliser les copropriétaires	Financements	
Sensibiliser les copropriétaires	(Consulter des maîtres d'oeuvre)	Vérifier le bon déroulement des travaux	
AG 1 : Vote de l'audit énergétique	(AG 3 - Vote maître oeuvre)	Renégocier les contrats	

<http://www.ale-lyon.org/renocopro>

RÉSULTATS ATTENDUS / OBTENUS

Permettre aux copropriétaires « leaders énergétiques » et aux syndicats de s'approprier les différentes phases de la rénovation énergétique de leur bâtiment. Rendre les copropriétaires conscients de la longue durée du projet mais aussi et surtout de la faisabilité.

Au premier semestre 2014, le site a été consulté 1000 fois.

PARTENAIRES DU PROJET

- Résidéclac, Réseau social en copropriété
- Grand Lyon
- ADEME, Région Rhône-Alpes

CONTACT

Thomas DUBERTRET



Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise
Tél. 04.37.48.22.42 - thomas.dubertret@ale-lyon.org